



**HAL**  
open science

## **Autour de Montailou, un village occitan**

Florence Guillot

► **To cite this version:**

Florence Guillot. Autour de Montailou, un village occitan. L'occupation du sol en pays d'Aix et d'Alion, du Xe siècle au XIVe siècle, Aug 2000, Mercuès, France. pp.61-74. <halshs-00593370>

**HAL Id: halshs-00593370**

**<https://shs.hal.science/halshs-00593370v1>**

Submitted on 19 May 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

« L'occupation du sol en pays d'Ax et d'Alion, du X<sup>ème</sup> siècle au XIV<sup>ème</sup> siècle »

Florence GUILLOT

Brosser le tableau de l'occupation du sol au Moyen Age en pays d'Ax est une tâche véritablement rude car les sources historiques sont pauvres tant en quantité qu'en qualité et cette pauvreté, dont il faut toujours tenir compte, nous incite évidemment à la modestie.

Puisqu'il faut bien l'admettre, la faiblesse des sources de la documentation écrite au Moyen Age traitant directement ou indirectement de la zone que nous étudions ici, cette documentation trop chiche et dispersée ne permet pas une approche véritablement exhaustive ou précise des caractères de l'occupation du sol en pays axois et en pays d'Alion. Mais elle donne quand même d'excellentes pistes sur notre sujet notamment au fur et à mesure que l'on se rapproche du bas Moyen Age.

Cependant, il faut souligner que l'absence de chartes concernant –par exemple- la seigneurie et l'habitat d'Alion avant le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, est une gêne terrible, même si on peut sans grand danger s'appuyer sur l'enquête archéologique sur ces terroirs et sur l'histoire mieux éclairée du pays d'Ax -tout proche- pour entrevoir celle de Montaillou. Car une enquête archéologique comportant des prospections, l'étude des vestiges, la prise en compte de la diffusion des toponymes et la lecture des cadastres napoléoniens met à disposition de l'historien des signes plus nombreux qui permettent d'affiner la recherche. Mais c'est aussi grâce au travail des palynologues, notamment à celui de Didier Galop<sup>1</sup>, que l'on a obtenu de solides bases chronologiques concernant le peuplement sur la région. J'ai donc tenté de regrouper au mieux toutes ces sources éparses pour réaliser mon propre travail de recherche dans le cadre d'un Doctorat<sup>2</sup>. C'est de ces recherches que sont issues les commentaires et l'esquisse qui suit, travail dont il faut encore une fois souligner la modestie des résultats, tout particulièrement pour les premiers siècles de l'étude et qui couvre donc l'actuel canton d'Ax-les-thermes, situé à l'amont d'une région nommée « Sabarthès » et sur la séquence X<sup>ème</sup>-XIV<sup>ème</sup> siècles.

---

<sup>1</sup> GALOP D., *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996, pp. 185-218.

<sup>2</sup> GUILLOT F., *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthès (Haute-Ariège) du début du XI<sup>ème</sup> siècle au début du XV<sup>ème</sup> siècle*, thèse de Doctorat, 1997, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

Une première réflexion s'impose: la région d'Ax-les-Thermes est mieux éclairée que le pays d'Alion jusqu'au début du XIII<sup>ème</sup> siècle et heureusement certains aspects de l'occupation du sol sont clairement et sûrement communs à toute cette portion des Pyrénées, ce qui permet d'élargir quelques conclusions et notamment celles relatives à l'état des lieux au début de notre recherche. Car il faut d'abord mettre en relief les caractères originaux du peuplement sabarthésien, caractères qui se retrouvent évidemment en Axois, à savoir qu'il existe une véritable et exceptionnelle densification humaine pré-seigneuriale. Le mouvement de concentration des habitats du XI<sup>ème</sup> siècle au XIII<sup>ème</sup> siècle revêt ici une forme tout à fait originale. En fait, alors que le mouvement politique, la forme des pouvoirs -autour de l'an mil et postérieurement- se développent suivant un schéma tout à fait classique, on rencontre ici une typologie sociale et architecturale des agglomérations médiévales différente de ce que l'on connaît en général. L'impact paysager des modifications politiques de cette période n'est pas celui qu'on attendrait. D'abord parce que le semis villageois est en place avant la diffusion de la châtelainie, donc avant un éventuel *incastellamento*. Mais surtout parce que cette mise en place –celle de la seigneurie châtelaine- ne modifie pas ou très peu la disposition de ce peuplement ancien. Au XI<sup>ème</sup> comme au XII<sup>ème</sup> siècles et même plus tard, l'élément fortifié n'est pas essentiel que se soit dans le paysage ou dans le peuplement. Il est d'abord peu présent quantitativement et il s'adapte le plus souvent au réseau habité préexistant et non pas l'inverse. C'est-à-dire que les quelques châteaux qui génèrent des villages subordonnés ont été installés près d'habitats anciens souvent déjà dotés d'une église et d'une organisation sociale, et ils ont peu modifié la morphologie de ces habitats et leur situation dans l'espace. On ne rencontre donc pas en Pays d'Ax un paysage subordonné à une dynamique castrale, loin de là. Tout au cours du Moyen Age, subsiste une majorité d'agglomérations ouvertes, étrangères et éloignées de toute fortification, villages qui existent déjà au X<sup>ème</sup> siècle et qui sont issus d'un peuplement préexistant relativement dense dont l'existence a été prouvée par les recherches des palynologues, et qui de toute façon se laisse entrevoir dans les quelques actes écrits du X<sup>ème</sup> siècle et surtout à travers le fonds toponymique. En effet, le travail des palynologues démontre bien en Aston, comme en Vicdessos, dans les Pyrénées roussillonnaises, comme dans la haute vallée de l'Ariège, l'existence d'une densification humaine croissante au haut Moyen Age, parfois très tôt comme en Astonnais dès le VI<sup>ème</sup> siècle. Enfin, les énormes intervalles entre les châteaux ne sont pas comblés par des villages ecclésiastiques. Car la seigneurie ecclésiastique en haute Ariège connaît un développement difficile et limité. Ce développement est encore plus médiocre en Pays d'Ax ou en Montallionnais que dans le reste du Sabarthès et ne semble pas avoir dépassé les bâtiments ecclésiastiques eux-mêmes ou encore des estives et des forêts d'altitudes. La seigneurie ecclésiastique est donc peu implantée au X<sup>ème</sup> siècle, alors qu'elle se développe peu au cours des siècles suivants à cause de la présence très

importante des seigneuries laïques qui résistent à son expansion, de l'absence de nouveaux territoires à défricher et aussi à cause des multiples querelles entre abbayes –entres-elles- et entre abbayes et comtes de Foix : les villages ecclésiastiques sont donc absents du pays d'Ax ou du Montallionais.

Notons, que le faible nombre de villages castraux ou ecclésiastiques en haute Ariège n'est pas du tout conséquent de la localisation sur les soulanes ou les vallées affluentes d'habitats d'ordre uniquement secondaires, qui n'auraient été que de pauvres satellites des quelques grosses agglomérations de fortification. Au contraire, de très gros bourgs se développent au Moyen Age dans ces vallées affluentes –comme celle d'Orlu, ou celle de l'Auze-. Ce type de villages est le plus fréquent dans notre secteur, même si celui de Montailou ne prend bien évidemment pas cette forme puisqu'il s'agit d'un village de château. Les châteaux ne s'étendent donc pas vers tous les habitats importants mais ils se limitent à quelques axes de communication essentiels, comme à Ax, le long de la *via mercadal* qui conduit de la Cerdagne vers le Toulousain. Jusqu'au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, Ax est le seul site fortifié de la haute vallée de l'Ariège en amont de Perles.

Or ces gros bourgs de soulanes ou des vallées affluentes, prennent une forme typique que l'on retrouve dans les plans des cadastres napoléoniens par exemple à Prades ou à Orлу : des quartiers de maisons groupées s'organisent de façon anarchique autour d'un réseau de rues, l'église est le plus souvent périphérique, au mieux jamais centrale : elle semble donc postérieure au premier regroupement de l'habitat (figures 1). A Prades, il faut faire abstraction de ce quartier quadrangulaire dont la formation date du bas Moyen Age et dont nous reparlerons. C'est cette topographie villageoise si particulière qui a fait proposer à Benoît Cursente une solution originelle très intéressante : il s'agirait de villages nés d'une sociabilité spécifique, créés de quartiers construits chacun autour d'une maison dominante elle-même entourée de maisonnettes secondaires. Dans cette optique, il a attribué à ces villages largement majoritaires dans notre étude -comme Orgeix, Tignac, Ignaux, Mérens, Orлу, Ascou ou Prades- le qualificatif de villages « casaliers ». Et cette sociabilité particulière se remarque aisément dans certains actes comme l'accord passé entre la communauté de Mérens et le comte de Cerdagne en 1064<sup>3</sup>. La communauté des hommes de Mérens est ici encore assez puissante et structurée dans le second tiers du XI<sup>ème</sup> siècle pour contracter directement avec un comte de Cerdagne et ainsi s'opposer au vicomte de Cerdagne et au comte de Foix mais aussi à l'impôt public que ce dernier y levait auparavant.

Donc le semis villageois est bien établi avant l'an mil, comme dans toute cette région des Pyrénées, comme on peut le voir sur la carte qui synthétise nos connaissances concernant l'habitat au

---

<sup>3</sup> *Liber Feodorum Maour*, Tome II, actes 591-592.

XI<sup>ème</sup> siècle en pays d’Ax et en montallionais (figure 2). Il faut souligner la diffusion du peuplement qui date d’avant l’an mil, la répartition de cet habitat dans les vallées affluentes et surtout les limites de nos connaissances sur le montallionais par rapport à la richesse de l’axois, puisque nous ne sommes même pas certains de l’existence de Montailou et de Prades à cette époque. On peut être plus facilement affirmatif pour Prades au vu du type casalier de ce village. Le semis villageois est donc identique à celui du bas Moyen Age excepté le village de Sorgeat, seul village autour d’Ax qui apparaisse dans la documentation écrite après l’an mil. Ax et mérens sont déjà qualifiés de *villae* au X<sup>ème</sup> siècle et nous savons qu’au XI<sup>ème</sup> siècle il y a deux ou trois paroisses - Ax, Mérens et peut-être Prades, mais un seul *castrum* –àAx-. Il y existe donc une nébuleuse d’habitats même si – soulignons-le- l’encadrement paroissial et châtelain est peu dense et le restera jusqu’à la fin du Moyen Age<sup>4</sup>. Comme celui d’Ax, les rares châteaux du XI<sup>ème</sup> siècle, premières grandes fortifications du Moyen Age central en Sabarthès, furent toujours d’origines comtales et furent construites à la fin du X<sup>ème</sup> siècle et tout au long du XI<sup>ème</sup> siècle. Ces ouvrages étaient contrôlés grâce à l’inféodation à des *castlans* tel que l’a défini Pierre BONNASSIE pour la Catalogne<sup>5</sup>. Il s’agissait de gardiens de châteaux qui reprenaient ces ouvrages fortifiés sous serment et pour le compte de détenteurs de droits publics, le plus souvent de comtes, ces gardiens étant eux-mêmes de lignages aristocratiques anciens et évidemment membres du *consilium baronum* de ces comtes. On connaît un *castlan* à Ax qui apparaît dans la documentation écrite au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, avec le *castrum*, bâtiment nouveau qui ne provoqua d’ailleurs qu’un déplacement réduit de l’habitat paysan d’une rive à l’autre de l’Ariège en délaissant l’ancien sanctuaire de St-Vincent, premier centre paroissial de la haute vallée. La diffusion de châteaux –plus nombreux- chefs-lieux de seigneuries locales s’est faite dans un second temps en Sabarthès parfois dès la fin du XI<sup>ème</sup> siècle mais surtout du courant du XII<sup>ème</sup> siècle. Cette mise en place s’est poursuivie jusqu’au cœur du XIII<sup>ème</sup> siècle. Mais ce mouvement atteignit peu le pays d’Ax car c’était une zone très surveillée, où l’autorité fut peu déléguée, même une fois que les comtes eurent soumis cette région à leur *potestas*. La seule inféodation d’importance fut celle de la seigneurie d’Ascou au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, encore fut-elle faite en faveur d’un frère bâtard du comte de Foix, donc d’un membre de son lignage. En fait, si Ax et sa région comportent peu de châteaux et que le découpage paroissial y est peu dense tout au long du Moyen Age et particulièrement durant les XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles, c’est parce que cette

---

<sup>4</sup> On créa au cours du Moyen Age deux petites paroisses à Orlu et à Perles par découpage de celle d’Ax.

<sup>5</sup> BONNASSIE P., *La Catalogne du milieu du X<sup>ème</sup> à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, croissance et mutations d’une société*, 2 volumes, Thèse de l’Université Toulouse-le-Mirail, Toulouse, 1975 - 1976.

région fut une zone d'attribution politique mal définie –une sorte d'espace tampon en voie de spécification politique-. Ceci explique aussi bien la faiblesse de l'encadrement que le peu de développement des seigneuries locales. En effet, Ax et sa région s'inscrivent au XI<sup>ème</sup> siècle dans un espace politique particulier : la documentation écrite de la fin du X<sup>ème</sup> siècle attribue cette zone à un certain Arnaud qui semble en faire donation à l'abbaye de Lagrasse<sup>6</sup>. Cette donation fut sans lendemain en ce qui concerne les habitats paysans, mais peut-être pas pour ce qui est des bâtiments ecclésiastiques, car on en retrouve beaucoup appartenant à Lagrasse au cours du Moyen Age. Notons que si cette donation de 994 n'a pas abouti concernant les habitats, il s'agissait d'une méthode usuelle qui consistait à effectuer une donation à un établissement ecclésiastique pour une zone d'attribution mal définie dans le but d'en renforcer l'allocation et ce type de donation fut souvent sans lendemain ou sujette à usurpation de la part du donateur. C'est ainsi que le comte de Foix s'appropriait définitivement le Lordadais dans le dernier quart du XI<sup>ème</sup> siècle<sup>7</sup>, puis la zone aval de l'axois, autour de Perles et de Savignac au début du XII<sup>ème</sup> siècle<sup>8</sup>. Dans le premier cas, il effectua un legs sans lendemain à l'abbaye de Cluny ; à Perles et à Savignac, il donna les habitats à l'abbaye fuxéenne de Saint-Volusien pour les reprendre aussitôt et les abbés se sont mobilisés dans les années 1140 contre cette usurpation. Cette tactique a permis de s'approprier ces zones aux dépens des comtes de Cerdagne. Le donateur des localités du pays d'Ax en 994, Arnaud, pourrait être un neveu du comte Roger de Carcassonne, celui-là même dont le testament comtal rappelle les droits sur le Sabarthès et la région subordonnée à Castelpenent vers l'an mil, droits définis dans une *convenientia* qui fut signée avec son père et dont nous ne conservons pas la teneur<sup>9</sup>. L'Axois est donc une région où les droits publics paraissent être vers l'an mil d'attribution carcassonnaise comme le reste du Sabarthès, et peut-être comme dans cette viguerie, s'agit-il d'une situation récente, car cette zone est toujours située dans le grand *pagus tolosanus*. La documentation écrite du courant du XI<sup>ème</sup> siècle fait toujours apparaître l'axois comme une zone frontière du comté de Foix en formation plutôt que comme une zone propre. Il n'en est jamais question dans les actes des années 1030-1050 concernant les relations entre le comte de Foix et son oncle Pierre de Gérone,

---

<sup>6</sup> Original perdu, copie fonds Doat, volume 66, f°155.

<sup>7</sup> Bibliothèque Nationale, ms lat. Or. 126. ou BERNARD A., BRUEL A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, tome IV, Paris, 1888, acte 3480.

<sup>8</sup> Il s'agit peut-être d'un donation ancienne de Roger le Vieux, comte de Carcassonne. Un texte du XII<sup>ème</sup> siècle souligne un problème d'usurpation et nous permet de connaître cette offrande :

Original perdu. Copie fonds Doat, volume 96, f° 253-256v.

<sup>9</sup> Original perdu. Copie, fonds Doat, volume 165, f°86.

chartes qui définissent pourtant le premier ensemble territorial constituant le nouveau comté de Foix<sup>10</sup>. Il semble bien que les comtes de Cerdagne aient une autorité réelle sur cet espace Nord pyrénéen au moins durant la seconde moitié du XI<sup>ème</sup> siècle, peut-être depuis un peu plus longtemps et jusqu'au début du XII<sup>ème</sup> siècle, période pendant laquelle les comtes de Foix récupèrent lentement cette région dans laquelle ils avaient de toute façon toujours conservé quelques droits d'origine publique, qui nous apparaissent parfois comme le cens de Mérens en 1064. Cette expansion s'effectue dans le cadre d'une dilatation du comté de Foix vers le sud qui commence dès le dernier quart du XI<sup>ème</sup> siècle en Lordadais, en même temps que s'accomplit au sein même du Sabarthès un assujettissement des seigneuries indépendantes ou des seigneuries d'alliances carcassonnaises. Car ce premier comté de Foix des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles, s'oppose nettement aux carcassonnais et aux cerdans dans le cadre de deux influences rivales qui existent dans cette région, l'une autour de Foix-Toulouse, l'autre de Carcassonne et des cerdans. Quant à la seigneurie d'Alion, on ne peut être certain de son existence avant le XII<sup>ème</sup> siècle. Elle est associée à Niort et Castelport, localités du plateau de Sault et de la vallée du Rébenty. Dès son apparition, elle fut probablement aussi sous d'influence catalane puisque l'on connaît au XII<sup>ème</sup> siècle un hommage des seigneurs d'Alion aux Trencavel, qui dû se transférer vers les Rois d'Aragon.

L'occupation du sol à Montailou découle de l'histoire de cette seigneurie. Il n'y a aucun indice, ni aucune raison de penser que le premier château de Montailou soit très antérieur au mouvement de croissance des seigneuries locales dans cette région, c'est à dire au XII<sup>ème</sup> siècle, donc à la première apparition du toponyme dans une charte. La construction de ce bâtiment -centre d'une seigneurie comportant à priori deux communautés villageoises Prades et Montailou-, cette construction pose le problème de la préexistence de ces communautés. Pour Prades, cela semble effectif et nous l'avons vu précédemment. Concernant Montailou, rien n'est moins certain, d'autant plus que le toponyme villageois est d'évidence castral. Mais notons que la forme du cimetière de la chapelle Ste Marie qui est certainement le premier bâtiment cultuel du terroir, la morphologie arrondie de ce cimetière autour de l'église tend à montrer que celui-ci est ancien, reprenant une configuration des VIII<sup>ème</sup> et IX<sup>ème</sup> siècles. D'autant plus que l'existence d'un lieu pour les morts dénonce cette chapelle comme anciennement centre paroissial. Enfin, se pose –à Montailou- le problème de la position du premier château. Car comment imaginer un chef lieu de seigneurie –celle d'Alion- sans château ? Ici, le plan du cadastre napoléonien du village apporte peut-être une réponse, puisqu'il existe à côté de l'église Ste Marie, une rangée de maisons semi-enveloppantes autour d'une petit promontoire, encore aujourd'hui surmonté d'un croix et qui se prêterait très bien à ce type

---

<sup>10</sup> Trois actes, originaux perdus. Copies Arch. Dépar. de l'Ariège, E1 ou Arch. Natio., J 879, n°7.

d'installation, ressemblant à d'autres topographies villageoises et castrales de la région au XII<sup>ème</sup> siècle, comme, à Ax, Arignac, Rabat, Bompas, etc<sup>11</sup>.

Soulignons aussi que si l'emprise des comtes de Foix est effective sur l'axois dès le XII<sup>ème</sup> siècle, elle ne l'est sur le Montalionalais qu'au début du XIII<sup>ème</sup> siècle. On doit y voir la poursuite de l'expansion du comté vers le sud, croissance qui ne s'arrêta qu'au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle au profit d'autres régions pyrénéennes. Comme presque toujours, il n'y eut pas forcément d'opération militaire, mais on n'utilisa surtout le droit féodal, lors de la forfaiture du seigneur d'Alion envers son suzerain le Roi d'Aragon. Notons que nous ne connaissons pas la teneur exacte de cette forfaiture et que la famille d'Alion –désormais de Son, d'Usson les bains dans les gorges de l'Aude- s'est opposé à cette éviction au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, alors que le comte de Foix paraît avoir résorbé le problème par un dédommagement seulement au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, compensation consistant en un échange de la seigneurie de Son avec celle de Miglos. L'intégration du Pays d'Alion au Sabarthès paraît pourtant avoir été rapide et efficace : en effet les textes du XIII<sup>ème</sup> siècle placent d'emblée ce territoire à l'intérieur du Sabarthès, malgré sa récente acquisition ; mieux : les hommes se définissent eux-mêmes comme habitants du Sabarthès dans les registres inquisitoriaux et cette précision est peut-être trop rapide et générale pour ne pas indiquer une appartenance ancienne à cette région, certainement une appartenance à la viguerie carolingienne de Sabart, géographie administrative finalement seulement mise entre parenthèse aux XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles.

Ces mutations politiques ont eu des conséquences sur la morphologie des villages que nous étudions, mais n'ont pas modifié leur situation au sein des terroirs. Du point de vue du peuplement les conséquences de ces changements politiques ne sont donc pas fondamentales. La nouvelle fortification construite à Montailou par les comtes de Foix, au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, provoque le déplacement de l'habitat paysan sur les flancs de l'ouvrage. Le peuplement délaissa définitivement l'église Sainte Marie ou peut-être l'éperon sommital déjà occupé. Cette fortification érigée par les nouveaux seigneurs est le produit d'une géopolitique particulière au comté de Foix tout au long du XIII<sup>ème</sup> siècle : il s'agit de bâtir un glacis de fortifications sur lequel les comtes appuyèrent une politique expansionniste indépendante et très ambitieuse qui se poursuivit jusqu'à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Dans ce cadre, Montailou fait partie de ce réseau de fortifications comtales que Guillaume de Puylaurens qualifie à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle comme « des châteaux inexpugnables sur

---

<sup>11</sup> Voir les plans du cadastre napoléonien de ces villages ou GUILLOT F., *Monographies villageoises en Sabarthès*, Nîmes, 1999, pp. 63, 99, 128 et 359.

des rochers »<sup>12</sup>. Peut-être la fortification qui existait alors à Prades faisait-elle aussi parti de ce réseau, mais nous ne savons pas du tout quelle forme elle avait ni où elle était située. Elle apparaît dans la documentation écrite en 1272 pour la première et dernière fois<sup>13</sup>. Notons que ces fortifications des comtes de Foix contrôlent des espaces et qu'elles s'attachent au Sabarthès et à la terre de Foix, centres vitaux du comté du XIII<sup>ème</sup> siècle. Mais c'est aussi au cours de ce siècle que le comté commence à se définir des limites, une frontière plus ou moins linéaire. Une cartographie littéraire s'esquisse donc dans la documentation dès la seconde moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, tandis que certaines forteresses comme celle de Montailou tendent à avoir désormais une fonction d'ouvrages de frontière et non plus uniquement de centres territoriaux gérant un espace. L'apparition de cette notion synthétique de frontière changea donc l'utilité de la fortification de Montailou. C'est aussi grâce à cette redéfinition de sa fonction que ce bâtiment a survécu jusqu'à la fin du Moyen Age et a été entretenu de temps en temps ou au moins reconstruit comme en 1415. En effet, le réseau de fortifications comtales du XIII<sup>ème</sup> siècle est tombé en désuétude dès les dernières années de ce siècle, au plus tard au tout début du XIV<sup>ème</sup> siècle. Car le centre stratégique du comté de Foix s'est déplacé vers le Béarn, mais surtout parce que ce filet militaire de châteaux et de grottes s'est révélé désuet et peu efficace dans les problèmes relationnels qu'a rencontrés le comte de Foix avec les rois de France et d'Aragon à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Ce met alors en place un réseau de relations clientélistes qui ont formé l'assise de la seigneurie fuxéenne à la fin du Moyen Age, alors que le réseau d'ouvrages fortifiés peu adapté est abandonné. Seuls sont conservés les bâtiments militaires qui peuvent être utiles : c'est à dire les chefs-lieux des châtelainies comtales et les ouvrages de frontières. Montailou fut les deux. Mais en tant qu'ouvrage de frontière, son entretien ne se fit qu'au moment où on en ressentit le besoin et la fortification dû être le plus souvent en ruine car finalement les tensions extérieures furent exceptionnelles jusqu'à la fin du Moyen Age. De même, en tant que chef-lieu d'une châtelainie comtale, pôle d'une nouvelle géographie administrative et centre de perception à la fin du Moyen Age des impôts comtaux, il n'était pas besoin d'un véritable château militairement efficace. Ce chef-lieu fut choisit à Montailou comme ailleurs sur des sites châtelains, car les centres de perception des droits sont traditionnellement châtelains. Mais la mise en place d'une administration comtale –châtelain et bayle- ne nécessita pas un bâtiment en état, ni d'ailleurs la conservation de deux bâtiments à Prades et à Montailou comme ils existaient à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Prades fut délaissé au point que nous ne savons même plus où était situé ce monument. Tandis que Montailou perdura tant bien que mal plus en tant que symbole qu'en tant

---

<sup>12</sup> DUVERNOY J., *Guillaume de Puylaurens, chronique*, Paris, 1976.

<sup>13</sup> Bibliothèque Nationale, ms lat. 9187, f°72.

que bâtiment véritablement efficace et militarisé, comme le démontre son quasi-abandon décrit dans une charte du début du XV<sup>ème</sup> siècle<sup>14</sup>. Mais soulignons encore que ce château fut par ses attributs et ses fonctions très différent de l'ouvrage construit au Moyen Age central par les seigneurs locaux. On peut retrouver exactement la même situation autour d'Ax et un peu partout en Sabarthès. En axois, au bas Moyen Age une nouvelle fortification frontalière fut construite à Mérens qui fut aussi chef-lieu de châtellenie et de baylie comtale ; tandis que le château comtal d'Ax disparaît, n'ayant plus d'utilité. Seule perdure la muraille villageoise d'Ax, mais il ne s'agit pas d'un ouvrage comtal réparé par et pour ce lignage mais bien de la limite communale de la ville, désormais consulaire, donc d'un mur entretenu par les consuls d'Ax dans le cadre de la construction de la communauté de franchises.

Quant au village de Prades, c'est peut-être sa situation frontalière et son absence de fortification au bas Moyen Age qui font qu'il s'y développa un réduit villageois complètement original pour le Sabarthès, d'un type qu'on rencontre classiquement en plaine, par exemple en Lauragais : Il existe en effet un fort villageois en haut de Prades avant 1385. Il s'agit donc d'une fortification protégeant une partie des villageois, qui –même si elle n'a pas pu être construite sans l'autorisation comtale- ne fut érigée que dans le but de protéger les habitants et n'eut aucune fonction économique ou géopolitique à l'échelle du comté ou même de la région d'Ax. Aujourd'hui encore on peut observer les ruines de cette muraille hourdé et quadrangulaire à laquelle s'adossent des maisons. On aperçoit aussi très bien ce quartier sur le plan du cadastre napoléonien de Prades (figures 1). Il a été construit en périphérie pour trouver le terrain nécessaire, à proximité d'un point d'eau. Notons qu'il est aussi très vraisemblable que l'érection de ce fort explique la disparition du *castrum* du XIII<sup>ème</sup> siècle, car si l'on s'en tient aux études des forts villageois du Lauragais ou du Quercy, nombre d'entre eux sont construits sur le site d'anciennes fortifications seigneuriales et provoquèrent la disparition de celles-ci. Comme dans les autres forts villageois du bas Moyen Age, celui de Prades modifie peu l'occupation villageoise antérieure, ajoutant juste un réduit protégé. C'est le seul fort villageois du Sabarthès et peut-être sa présence signifie t'elle que Prades, en zone périphérique de cette région, souffre pendant les combats de la guerre de Cent Ans d'une situation moins privilégiée que le reste de cette contrée .

En somme, à la fin du Moyen Age en pays d'Ax et d'Alion, une organisation administrative commune à tout le comté, celle de la châtellenie comtale, prit de plus en plus de poids dans la vie des hommes. Elle structura l'espace, sans toutefois modifier véritablement les paysages. Car c'est la principale particularité étonnante de cette région qu'il faut à nouveau souligner pour conclure : ce

---

<sup>14</sup> Original perdu. Copie Doat, volume 212, f°180-185.

paysage mis en place très tôt n'a été que faiblement remodelé après le haut MA et l'occupation du sol revêt donc une forme ancienne, particulièrement la diffusion des habitats et la construction des terroirs autour de ce peuplement.

Bibliographie :

BONNASSIE (Pierre), *La Catalogne du milieu du X<sup>ème</sup> à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, croissance et mutations d'une société*, 2 volumes, Thèse de l'Université Toulouse-le-Mirail, Toulouse, 1975 - 1976.

GALOP (Didier), *La forêt, l'homme et le troupeau. Six millénaires d'anthropisation du massif pyrénéen de la Garonne à la Méditerranée*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse-le-Mirail, 1996, pp. 185-218.

GUILLOT (Florence) *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthès (Haute-Ariège) du début du XI<sup>ème</sup> siècle au début du XV<sup>ème</sup> siècle*, thèse de Doctorat, 1997, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 1998.

GUILLOT (Florence), *Monographies villageoises en Sabarthès*, éd. Lacour, Nîmes, 1999.

MAURY (Dominique), *Enquête archéologique et occupation du sol au Moyen Age dans le canton d'Ax-les-thermes (Ariège)*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-le-Mirail, octobre 1990.

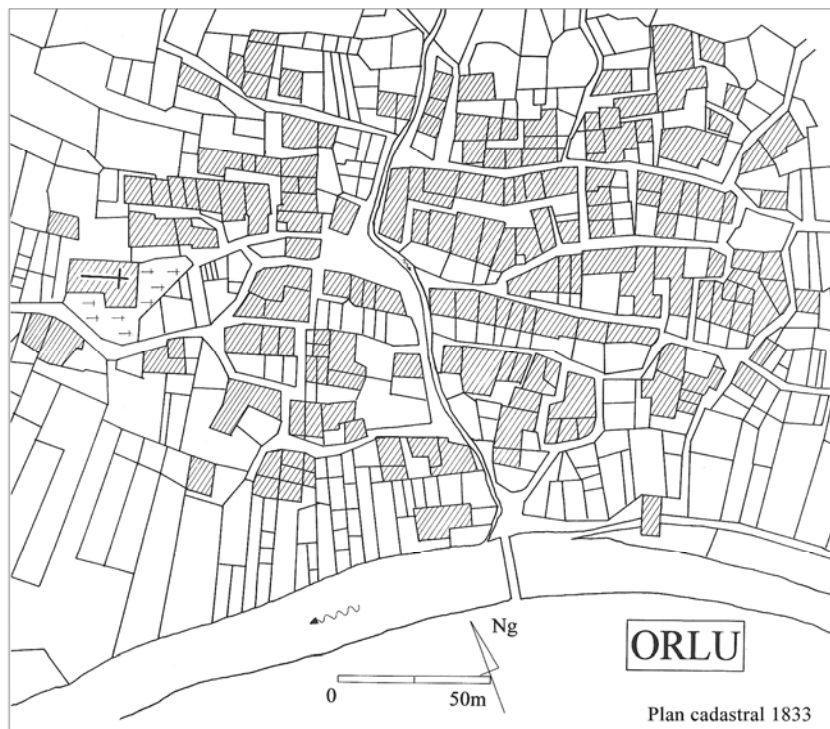


Figure 1

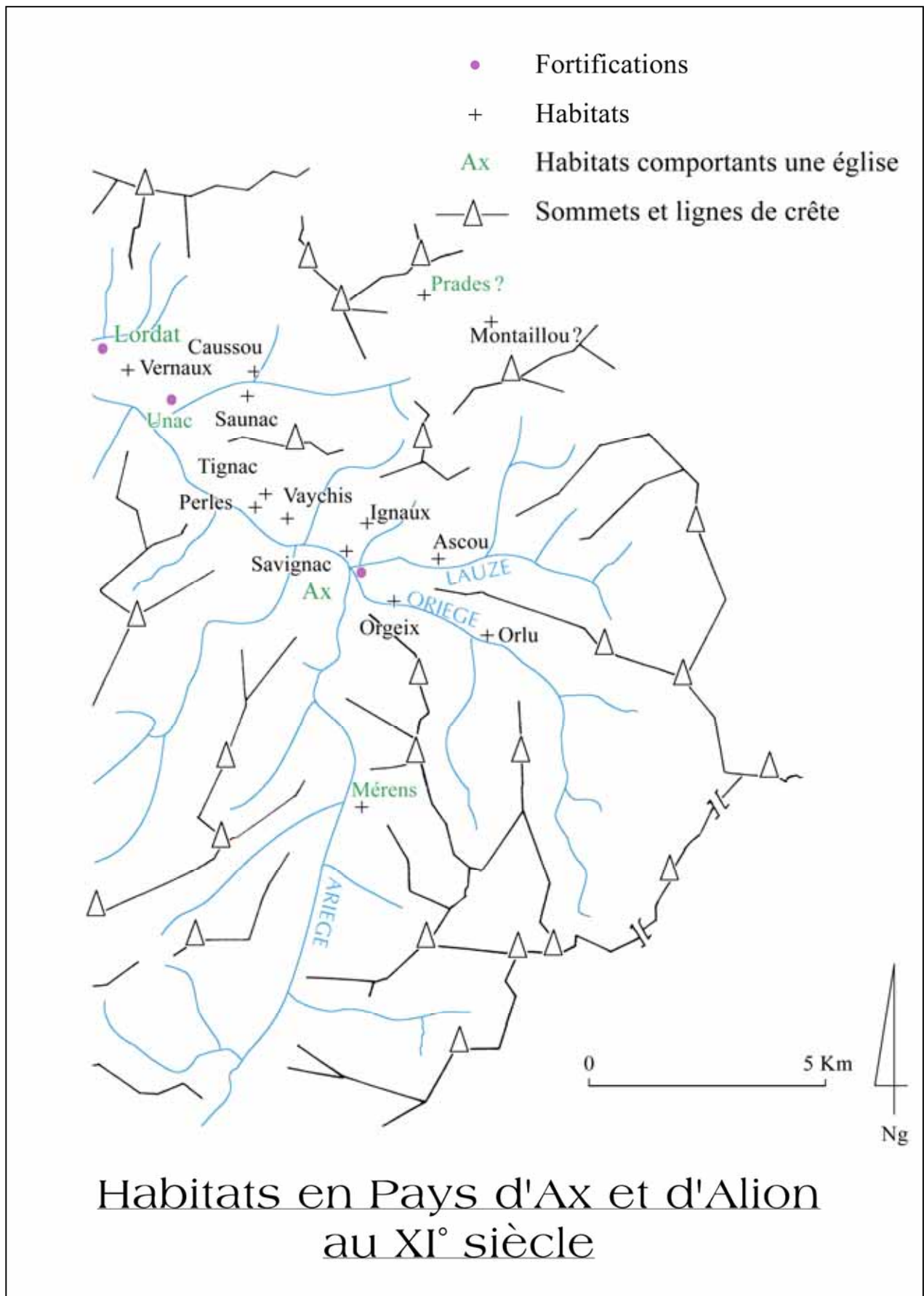


Figure 2

